

A l'attention de M/Mme le/la
Président(e)
Association...
Adresse
18000 Bourges

Objet : dépôt d'un recours auprès de la CDAC relatif au centre commercial de Varye

Bourges, le 10 Avril 2013

Monsieur/Madame le/la Président(e),

Le 3 avril, la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) votait à l'unanimité l'approbation de l'ouverture du futur centre commercial « De Varye » sur la commune de Saint Doulchard, le long de la D2076.

S'il voit le jour, ce projet augmentera la concurrence des centres commerciaux périphériques existants (route de la Charité et Saint Doulchard) et affaiblira les commerces du centre ville que vous représentez.

Aussi, nous vous contactons aujourd'hui pour vous suggérer de déposer un recours auprès de la CDAC afin de faire entendre la voix des commerces de centre ville en vue de faire re-étudier ce projet. Le recours auprès de la commission est gratuit et ne nécessite pas de faire appel à un avocat. Le temps est toutefois compté car vous ne disposez que d'un délai d'un mois à compter du vote pour le déposer.

Notre association qui promeut l'usage du vélo en tant que mode de transport est soucieuse du maintien des commerces de proximité et vous assure de son soutien et de son aide si vous décidez d'engager une telle démarche (voir sur notre site internet > <http://bit.ly/YljFvB>)

Merci d'avance pour l'intérêt que vous porterez à notre demande.

Je vous prie de recevoir Monsieur/Madame le/la Président(e), l'expression de mes salutations distinguées.

Adrien Lelièvre,
Président de **Mon Cher Vélo**

